

REFERENTIEL D'EVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Concepteur designer UI

Niveau 6

Site: http://travail-emploi.gouv.fr/

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDUI	RE	TP-01411	01	05/05/2021	11/05/2021	1/34

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Concepteur designer UI

Sigle du titre professionnel : CDUI

Niveau: 6 (Cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF: 320 - Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information (niv100)-

Code(s) ROME: E1205, E1104

Formacode: 46081, 46262, 46270, 46072, 46003

Date de l'arrêté : 28/04/2021

Date de parution au JO de l'arrêté : 05/05/2021

Date d'effet de l'arrêté : 13/07/2021

2. Modalités d'évaluation du titre professionnel

(Arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi)

2.1. Les compétences des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDUI	RE	TP-01411	01	05/05/2021	11/05/2021	3/34

- 2.2. Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :
 - a) Du livret de certification au cours d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.
- 2.3. Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un jury au vu :
 - a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
 - b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
 - c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- 2.4. Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou justifiant d'un an d'expérience dans le métier visé pour l'accès aux certificats complémentaires de spécialisation (CCS) sont évaluées par un jury au vu :
 - a) Du titre professionnel obtenu.
 - b) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
 - c) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
 - d) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
 - e) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice de l'activité du CCS visé.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RE comme partie de la session du titre, du CCP ou du CCS, est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury, et le centre organisateur.

ſ	SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
	CDUI	RE	TP-01411	01	05/05/2021	11/05/2021	4/34

3 Dispositif d'évaluation pour la session du titre professionnel CDUI

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

CDUI

RE

TP-01411

Modalités		Compétences éval			Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	Concevoir des interface Réaliser une animation Créer des supports de d Mettre en œuvre une st Assurer une veille profe équipe Intégrer des pages web Adapter des systèmes d	s, des graphismes et des vi es graphiques et des prototy pour différents supports de communication ratégie webmarketing essionnelle et développer le	isuels ypes e diffusion	s collectives de son	01 h 10 min	 En amont de la session, le candidat élabore le projet d'un site internet décrit dans un dossier de projet; une animation vidéo et un support de communication imprimée destinés à la promotion du site. (L'animation ellemême est d'une durée comprise entre 1 min et 1 min 30s). Lors de l'examen, il remet au jury le dossier de projet. Les détails relatifs à la structure et du contenu de ce dossier figurent cidessous dans la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation d'un projet réalisé en amont de la session ». Le candidat présente ensuite son projet au jury comme il le ferait face à un client. La présentation comporte trois parties : pendant 30 minutes, le candidat présente son projet de site internet, le public cible et ses choix techniques et graphiques cohérents avec le public cible. pendant 20 minutes, il présente une animation vidéo et un support de communication imprimé. (L'animation elle-même est d'une durée comprise entre 1 min et 1 min 30s). pendant 20 minutes, le jury interroge le candidat au sujet de son projet.
Autres modalités d'évaluat	ion le cas échéant :					
■ Entretien technique	Concevoir des interface Réaliser une animation Créer des supports de d Mettre en œuvre une st		ypes diffusion	s collectives de son	00 h 15 min	L'entretien technique se déroule à l'issue de la présentation d'un projet réalisé en amont de la session. Le jury interroge le candidat sur les aspects qui n'ont pas été évalués lors de la présentation du projet. Le jury dispose d'un guide d'entretien.
	SIGLE	71	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour Page
	ODIII		TD 04444	0.4	05/05/0004	1 44/05/0004 5/04

11/05/2021

5/34

05/05/2021

	Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
		Intégrer des pages web		
		Adapter des systèmes de gestion de contenus		
	Optimiser en continu un site web ou une interface			
•	Questionnaire professionnel	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
•	Questionnement à partir de production(s)	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
En	tretien final		00 h 15 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.
		Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	01 h 40 min	

Informations complémentaires concernant la présentation d'un projet réalisé en amont de la session :

Le candidat présente un projet de réalisation d'un site internet qu'il a réalisé dans le cadre d'une période en entreprise ou en centre de formation. Il présente également une animation et un support de communication imprimée qui assurent la promotion du site internet.

Le projet ne correspond pas nécessairement à une demande réelle d'un commanditaire.

Le dossier de projet comporte :

Pour le site internet :

- 1. Un résumé du projet d'environ 1200 caractères espaces non compris.
- 2. La grille de questionnement utilisée pour recueillir le besoin et les objectifs du client.
- 3. Le cahier des charges issu de cette grille et défini entre le client et le designer pour fixer les limites du projet.
- 4. Les objectifs du projet.
- 5. Le parcours de navigation de l'utilisateur.
- 6. La fiche d'identification du public cible, du ton et de l'axe de communication (fiche persona).
- 7. Le nom de domaine proposé et l'explication de ce choix.
- 8. La planche de tendances définissant l'ambiance graphique du site.
- 9. Les illustrations vectorielles réalisées pour le projet (logos, icônes, éléments d'interface).
- 10. Les images traitées et utilisées pour le projet (retouches, corrections colorimétriques, photomontages).
- 11. Une maquette dynamique du site (page d'accueil, page statique type, page d'article type, page contact) déclinée en deux résolutions (écran ordinateur et mobile) avec priorité sur la version mobile (concept « *Mobile First* »).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDUI	RE	TP-01411	01	05/05/2021	11/05/2021	6/34

- 12. Le calendrier éditorial reprenant les publications prévues sur le réseau social choisi en fonction de la cible utilisateur (de 15 à 45 publications).
- 13. Les copies d'écran de l'interface d'administration du site (tableau de bord, réglages généraux).
- 14. Le rapport SEO (Search Engine Optimization) du site.
- 15. L'étude de cas d'un site concurrent à celui créé. (parcours de navigation, persona, choix du nom de domaine, ambiance graphique, analyse de l'écosystème de réseaux sociaux, rapport SEO...)

Pour l'animation

1. Le storyboard de l'animation.

Pour le support de communication imprimé

- 1. Les fichiers sources de l'imprimé
- 2. Les fichiers destinés à l'impression (avec fonds perdus, traits de coupe...)

Contenu de la présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Le candidat présente son projet à l'aide d'un support de présentation (type diaporama) et selon ce canevas :

- présentation de l'entreprise et/ou du service et contexte du projet ;
- présentation des maquettes les plus significatives du site internet ;
- présentation fonctionnelle du site ;
- présentation de la stratégie de webmarketing préparée ou mise en œuvre pour faire connaître le site;
- présentation des optimisations apportées et des perspectives d'amélioration du site ;
- synthèse et conclusion (satisfactions et difficultés rencontrées).

Le candidat peut apporter un ordinateur portable et un appareil mobile (téléphone ou tablette) pour présenter son projet.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique se déroule obligatoirement à l'issue de la présentation du projet réalisé en amont de la session.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDUI	RE	TP-01411	01	05/05/2021	11/05/2021	7/34

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

		_ , , ,	Autro	es modalités d'év	/aluation
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Concevoir les éléments graphiques d'une interface et de					
Réaliser des illustrations, des graphismes et des visuels	Les illustrations sont adaptées aux différents supports Les illustrations respectent la charte graphique Le format d'enregistrement est adapté au support de diffusion Le poids des fichiers est adapté au support de diffusion	X	×		
Concevoir des interfaces graphiques et des prototypes	Un prototype interactif est réalisé La disposition du contenu est ergonomique Une version du prototype est adaptée à différents types de périphériques La conception tient compte de la législation en vigueur	X	×		
Réaliser une animation pour différents supports de diffusion	Un story-board est réalisé La taille de l'animation est adaptée au support de diffusion Le format d'enregistrement de l'animation est compatible avec le support Le poids de l'animation est optimisé pour le support de diffusion	X	×		
Créer des supports de communication	Les consignes du cahier des charges ou du brief créatif sont respectées L'enregistrement des ressources utilisées est non-destructif et adapté au résultat attendu Le format, le mode colorimétrique et la résolution des fichiers sont adaptés aux supports finaux Les textes sont corrects par rapport aux règles typographiques et orthographiques	X	X		
Contribuer à la gestion et au suivi d'un projet de commun					
Mettre en œuvre une stratégie webmarketing	Le nom de domaine proposé est cohérent par rapport au projet La newsletter est conforme à la demande Le texte de la page de vente est optimisé pour le référencement naturel La charte graphique est respectée sur l'ensemble des supports de communication	X	X		

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDUI	RE	TP-01411	01	05/05/2021	11/05/2021	8/34

			Autres modalités d'évaluation		
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Assurer une veille professionnelle et développer les compétences collectives de son équipe	Le système de veille mis en place permet de suivre l'actualité de plusieurs professionnels Les informations issues de la veille sont exploitables pour résoudre une problématique L'organisation du temps de veille est optimisée par rapport au plan de charge de la production La synthèse de la veille est formalisée et mise à disposition des collaborateurs	X	X		
Réaliser, améliorer et animer des sites web				·	
Intégrer des pages web	Les pages web respectent la charte graphique Les pages tiennent compte des standards de l'organisation W3C L'affichage des pages est optimisé pour les navigateurs cibles Les pages s'adaptent aux périphériques cibles Le code est optimisé pour le référencement naturel	X	X		
Adapter des systèmes de gestion de contenus	Le système de gestion de contenu est fonctionnel L'installation du système de gestion de contenu est conforme aux bonnes pratiques de sécurité Les modules complémentaires sont fonctionnels La personnalisation du système de gestion de contenu respecte la demande	X	X		
Optimiser en continu un site web ou une interface	Les résultats des analyses sont pris en compte pour optimiser le référencement Le code est optimisé pour les navigateurs cibles Le code est optimisé pour le référencement naturel Le temps de chargement est optimisé	X	X		
Obligations règlementaires le cas échéant :					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDUI	RE	TP-01411	01	05/05/2021	11/05/2021	9/34

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Communiquer	Adapter des systèmes de gestion de contenus
	Assurer une veille professionnelle et développer les compétences collectives de son équipe
	Concevoir des interfaces graphiques et des prototypes
	Créer des supports de communication
	Mettre en œuvre une stratégie webmarketing
	Optimiser en continu un site web ou une interface
Organiser ses actions	Adapter des systèmes de gestion de contenus
	Assurer une veille professionnelle et développer les compétences collectives de son équipe
	Concevoir des interfaces graphiques et des prototypes
	Créer des supports de communication
	Intégrer des pages web
	Mettre en œuvre une stratégie webmarketing
	Optimiser en continu un site web ou une interface
	Réaliser des illustrations, des graphismes et des visuels
	Réaliser une animation pour différents supports de diffusion
Apprendre en continu	Adapter des systèmes de gestion de contenus
	Assurer une veille professionnelle et développer les compétences collectives de son équipe
	Concevoir des interfaces graphiques et des prototypes
	Créer des supports de communication
	Intégrer des pages web
	Mettre en œuvre une stratégie webmarketing
	Optimiser en continu un site web ou une interface
	Réaliser des illustrations, des graphismes et des visuels
	Réaliser une animation pour différents supports de diffusion

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre CDUI

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 40 min

ſ	SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
	CDUI	RE	TP-01411	01	05/05/2021	11/05/2021	10/34

4.2. Protocole d'intervention du jury :

Avant la présentation et en dehors de la présence du candidat, le jury prend connaissance du dossier de projet.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDUI	RE	TP-01411	01	05/05/2021	11/05/2021	11/34



REFERENTIEL D'EVALUATION DES CERTIFICATS

DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Concepteur designer UI

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDUI	RE	TP-01411	01	05/05/2021	11/05/2021	13/34

CCP

Concevoir les éléments graphiques d'une interface et de supports de communication

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	Concevoir des interfaces graphiques et des prototypes Créer des supports de communication Réaliser des illustrations, des graphismes et des visuels Réaliser une animation pour différents supports de diffusion	00 h 50 min	En amont de la session, le candidat réalise un projet concernant la réalisation de la maquette d'un site internet. Lors de l'examen, il présente son projet comme il le ferait face à un client. La présentation comporte 2 parties : - le candidat présente le projet réalisé et explique ses choix graphiques et techniques il présente ensuite une animation vidéo et un support imprimé qui assurent la promotion du site. Il argumente sur l'adéquation avec la cible du projet. (L'animation elle-même est d'une durée comprise entre 1 min et 1 min 30s). Pour accompagner sa présentation, il remet au jury un dossier de projet La structure et le contenu de ces documents figurent au paragraphe « Informations complémentaires concernant la présentation d'un projet réalisé en amont de la session ». Durées des présentations : • pendant 20 minutes, il présente son projet de maquette d'un site internet • pendant 20 minutes, il présente l'animation et le support de communication imprimée. • pendant 10 minutes, le jury interroge le candidat à propos de ses présentations.

Autres modalités d'évaluation le cas échéant :

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDUI	RE	TP-01411	01	05/05/2021	11/05/2021	15/34

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Entretien technique	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
Questionnaire professionnel	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
 Questionnement à partir de production(s) 	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	00 h 50 min	

Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session :

Le candidat présente un projet de réalisation de maquette de site internet qu'il a réalisé dans le cadre d'une période en entreprise ou en centre de formation. Il présente également une animation et un support de communication imprimée qui assurent la promotion du site internet réalisé.

Le projet ne correspond pas nécessairement à une demande réelle d'un commanditaire.

Le dossier de projet comporte :

Pour la maquette de site internet

- 1. Un résumé du projet d'environ 1200 caractères espaces non compris.
- 2. Les objectifs du projet.
- 3. Le parcours de navigation de l'utilisateur.
- 4. La planche de tendances définissant l'ambiance graphique du site.
- 5. Les illustrations vectorielles réalisées pour le projet (logos, icônes, éléments d'interface).
- 6. Les images traitées et utilisées pour le projet (retouches, corrections colorimétriques, photomontages).
- 7. Une maquette dynamique du site (page d'accueil, page statique type, page d'article type, page contact) déclinée en deux résolutions (écran ordinateur et mobile) avec priorité sur la version mobile (concept « *Mobile First* »).

Pour l'animation

1. Le storyboard de l'animation.

Pour le ou les supports de communication imprimés

- 1. Les fichiers sources des imprimés.
- 2. Les fichiers destinés à l'impression (avec fonds perdus et traits de coupe).

SI	IGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
С	DUI	RE	TP-01411	01	05/05/2021	11/05/2021	16/34

Contenu de la présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Le candidat présente son projet à l'aide d'un support de présentation réalisé en amont de la session d'examen et selon ce canevas :

- présentation de l'entreprise et/ou du service et contexte du projet ;
- présentation des maquettes les plus significatives du site internet ;
- synthèse et conclusion (satisfactions et difficultés rencontrées).

Le candidat peut apporter un ordinateur portable et un appareil mobile (téléphone ou tablette) pour présenter son projet.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique se déroule obligatoirement à l'issue de la présentation du projet réalisé en amont de la session.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDUI	RE	TP-01411	01	05/05/2021	11/05/2021	17/34

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Concevoir les éléments graphiques d'une interface et de supports de communication

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 50 min

Protocole d'intervention du jury :

Avant la présentation orale et en dehors de la présence du candidat, le jury prend connaissance du dossier de projet.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury : Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDUI	RE	TP-01411	01	05/05/2021	11/05/2021	18/34

CCP

Contribuer à la gestion et au suivi d'un projet de communication numérique

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	Mettre en œuvre une stratégie webmarketing Assurer une veille professionnelle et développer les compétences collectives de son équipe	00 h 45 min	En amont de la session, le candidat prépare un projet concernant la mise en œuvre d'une stratégie webmarketing. Lors de l'examen, il présente son projet comme il le ferait face à un client. Pour accompagner sa présentation, il remet au jury un dossier de projet La structure et le contenu de ces documents figurent au paragraphe « Informations complémentaires concernant la présentation d'un projet réalisé en amont de la session ». Pendant 30 minutes, le candidat présente son projet. Pendant 15 minutes, le jury interroge le candidat à propos de sa présentation.
Autres modalités d'évaluation	ı le cas échéant :		
Entretien technique	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
 Questionnaire professionnel 	Sans objet		Sans objet
 Questionnement à partir de production(s) 	Sans objet		Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	00 h 45 min	

Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session :

Le candidat présente la mise en œuvre d'une stratégie webmarketing qu'il a réalisé dans le cadre d'une période en entreprise ou en centre de formation.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDUI	RE	TP-01411	01	05/05/2021	11/05/2021	19/34

Le projet ne correspond pas nécessairement à une demande réelle d'un commanditaire.

Le dossier de projet comporte :

- 1. Un résumé du projet d'environ 1200 caractères espaces non compris.
- 2. Le cahier des charges fixant les limites du projet.
- 3. Les objectifs du projet.
- 4. La fiche d'identification du public cible, du ton et de l'axe de communication (fiche persona).
- 5. Le nom de domaine proposé et l'explication de ce choix.
- 6. Le calendrier éditorial reprenant les publications prévues sur le réseau social choisi en fonction de la cible utilisateur (de 15 à 45 publications).
- 7. L'étude de cas d'un site concurrent à celui créé.
- 8. Le rapport SEO du site.

Contenu de la présentation

Le candidat présente son projet à l'aide d'un support de présentation réalisé en amont de la session d'examen et selon ce canevas :

- présentation de l'entreprise et/ou du service et contexte du projet ;
- présentation de la stratégie de webmarketing préparée ou mise en œuvre pour faire connaître le site ;
- présentation des optimisations apportées et des perspectives d'amélioration du site ;
- synthèse et conclusion (satisfactions et difficultés rencontrées).

Le candidat peut apporter un ordinateur portable et un appareil mobile (téléphone ou tablette) pour présenter son projet.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDUI	RE	TP-01411	01	05/05/2021	11/05/2021	20/34

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Contribuer à la gestion et au suivi d'un projet de communication numérique

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 45 min

Protocole d'intervention du jury :

Avant la présentation orale et en dehors de la présence du candidat, le jury prend connaissance du dossier de projet.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDUI	RE	TP-01411	01	05/05/2021	11/05/2021	21/34

CCP

Réaliser, améliorer et animer des sites web

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve	
Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	Adapter des systèmes de gestion de contenus Intégrer des pages web Optimiser en continu un site web ou une interface	00 h 50 min	En amont de la session, le candidat réalise un projet concernant la réalisation d'un site internet. Lors de l'examen, il présente son projet comme il le ferait face à un client. Pendant 35 minutes, le candidat présente son projet à l'aide d'un support de présentation. Pendant 15 minutes, le jury interroge le candidat à propos de sa présentation.	
Autres modalités d'évaluation	ı le cas échéant :			
Entretien technique	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet	
Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet	
 Questionnement à partir de production(s) 	Sans objet		Sans objet	
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	00 h 50 min		

Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session :

Le candidat présente un projet de réalisation d'un site internet qu'il a réalisé dans le cadre d'une période en entreprise ou en centre de formation. Le projet ne correspond pas nécessairement à une demande réelle d'un commanditaire.

Le dossier de projet comporte :

1. Un résumé du projet d'environ 1200 caractères espaces non compris.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDUI	RE	TP-01411	01	05/05/2021	11/05/2021	23/34

- 2. Le cahier des charges fixant les limites du projet.
- 3. La synthèse des objectifs du projet.
- 4. Les copies d'écran du code HTML/CSS écrit pour le projet.
- 5. Les copies d'écran du code PHP ou JavaScript personnalisé pour le projet.
- 6. Le détail des mesures mises en place pour sécuriser le site Internet.
- 7. Les copies d'écran de l'interface d'administration du site (tableau de bord, réglages généraux).

Contenu de la présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Le candidat présente son projet à l'aide d'un support de présentation réalisé en amont de la session d'examen et selon ce canevas :

- présentation de l'entreprise et/ou du service et contexte du projet ;
- présentation fonctionnelle du site ;
- présentation des optimisations apportées et des perspectives d'amélioration du site;
- synthèse et conclusion (satisfactions et difficultés rencontrées).

Le candidat peut apporter un ordinateur portable et un appareil mobile (téléphone ou tablette) pour présenter son projet.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDUI	RE	TP-01411	01	05/05/2021	11/05/2021	24/34

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réaliser, améliorer et animer des sites web

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 50 min

Protocole d'intervention du jury :

Avant la présentation orale et en dehors de la présence du candidat, le jury prend connaissance du dossier de projet.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury : Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP Sans objet

S	IGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
С	CDUI	RE	TP-01411	01	05/05/2021	11/05/2021	25/34

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Concepteur designer UI

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Mettre en place les équipements nécessaires à la présentation.
		Installer les isolations phoniques nécessaires dans le cas où des jurys se tiennent dans le même local.
Entretien technique	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Installer les isolations phoniques nécessaires dans le cas où des jurys se tiennent dans le même local.
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges. Installer les isolations phoniques nécessaires dans le cas où des jurys se tiennent dans le même local.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDUI	RE	TP-01411	01	05/05/2021	11/05/2021	27/34

Ressources (pour un candidat)
Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.
Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Un ordinateur équipé de logiciels bureautiques standards ainsi qu'un navigateur internet (la version des licences doit être récente : au minimum 3 versions antérieures à celle de référence)	1	Sans objet
Équipements	1	Un vidéoprojecteur ou un outil de visioconférence	1	Sans objet
Autres	1	Un accès haut débit à Internet Une zone de projection et un tableau blanc pour les explications écrites du candidat	1	Prévoir des marqueurs pour tableau blanc.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDUI	RE	TP-01411	01	05/05/2021	11/05/2021	28/34

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDUI	RE	TP-01411	01	05/05/2021	11/05/2021	29/34

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :

La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;

La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDUI	RE	TP-01411	01	05/05/2021	11/05/2021	31/34

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

